

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, lundi 10 décembre 2012

L'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne et Crédit Agricole en Bretagne signent un partenariat, en faveur des TPE et PME

Dans le prolongement d'un accord national signé entre Agnès Bricard, Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables et Dominique Lefebvre, Président de la FNCA, une convention de partenariat a été signée ce jour entre l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne et le Crédit Agricole en Bretagne afin de faciliter le financement des TPE/PME jusqu'à 25K€.

L'accès aux petits crédits est un enjeu majeur pour le développement pérenne des TPE/PME. L'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne et le Crédit Agricole ont donc souhaité, à travers cette convention de partenariat, simplifier les demandes de prêts.

Ainsi, pour faciliter l'analyse de la demande de crédit inférieure ou égale à 25k€, l'expert-comptable transmettra une demande de financement modélisée accompagnée des documents nécessaires à son étude.

Pour ce faire, l'expert-comptable formalise les prévisions financières de son client, s'assure de leur cohérence, délivre une assurance modérée sur les hypothèses de travail retenues.

« Ce partenariat permettra, notamment, de conforter la banque partenaire dans sa prise de décision », explique Christian Talgorn, Président de Crédit Agricole en Bretagne.

Cette « dématérialisation » du dossier ne prétend pas pour autant ouvrir un droit automatique au crédit. Il appartient aux Caisses Régionales Bretonnes de Crédit Agricole, au cas par cas, d'examiner la mise en place effective du financement.

Le partenariat prévoit également sur l'initiative de l'expert-comptable, un « rendez-vous Développement » pour les entreprises en phase d'accélération de leur croissance et un « rendez-vous Accompagnement » pour les entreprises en difficultés.

A propos de Crédit Agricole en Bretagne

4 caisses régionales : Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère et Côtes d'Armor
4 665 employés et 2 154 administrateurs
2,1 millions de clients et sociétaires
176 caisses locales et 420 agences

A propos de l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne

La profession en Bretagne :

805 experts-comptables
174 experts-comptables stagiaires
8000 collaborateurs
818 structures d'expertise comptable

CONTACT PRESSE

Anne-Sophie Pinon – Agence Communiqués
Tél : 02 99 79 89 52 / 06 89 07 61 38
credit-agricole-en-bretagne@communiques.fr